

From: **Membres CA** <[ca@lfph.dk](mailto:ca@lfph.dk)>  
Date: Thu, 14 May 2020 at 21.23  
Subject: Re: Cantines, SFO et Voyage Scolaire à Bornholm (classes CM1)  
To: [REDACTED]

Cher [REDACTED]

Merci pour votre courrier.

Un nouveau message vous a été transmis aujourd'hui ou nous expliquons que les voyages scolaires sont remboursés à 100% et que les frais de cantine à 50% durant la période de confinement. Ce montant correspond aux frais variables (achats de nourriture principalement) qui n'ont pas été réalisés pendant la période de fermeture, alors que nous avons conservé le poste de cuisinier.

Pour ce qui est de la SFO, la situation est plus complexe de part la nécessité de respecter le cadre réglementaire imposé par les autorités danoises. Des discussions sont en cours notamment avec l'association des écoles privées danoises et le ministère de l'éducation danois quant aux options possibles.

Nous comprenons bien mentionner les frais des voyages, de cantine et de SFO dans le même message a pu porter à confusion, ce qui n'était pas notre intention.

Nous vous remercions pour vos efforts dans cette situation très difficile. N'hésitez pas à nous recontacter si nécessaire.

Cordialement,  
Valérie Houle. Trésorière  
Au nom du CA LFPH

On Mon, May 11, 2020 at 9:32 AM [REDACTED] >

wrote:

Cher CA,

tout d'abord, merci à tous les membres du CA et au personnel de l'école pour son travail, sa réactivité et son efficacité suite à la crise sanitaire au Danemark ! j'imagine que cette période est particulièrement compliquée à traverser. Un grand merci.

Suite à l'email du CA (daté du 1er Mai et en PJ), je vous écris au sujet d'une part du voyage à Bornholm annulé et d'autre part au sujet de la SFO et de la cantine pendant la période de confinement, soit environ 1 mois (13.03 > 15.04). Selon l'email reçu, le CA réfléchit à la "mise en place éventuelle de compensations" et non à un remboursement intégral de certaines sommes, d'où mon email aujourd'hui.

Pourriez-vous m'expliquer et donner quelques éclaircissements au sujet "de la mise en place éventuelle de compensations" pour le voyage à Bornholm, la cantine et la SFO? Cette question est également partagée par d'autres parents.

En ce qui concerne le voyage à Bornholm annulé (classes de CM1), il ne s'agit pas de compensations du premier prélèvement (1.125kr daté du 02.03) mais bien d'un remboursement. J'imagine que c'est plus compliqué pour le montant de la SFO (1.300 kr) sachant que du personnel a été réquisitionné pendant la période du confinement mais pour le mois de cantine où aucun enfant n'était présent, il me semble que le montant à rembourser devrait être plus simple à calculer non? soit  $2.050/3 = 683kr$ .

**Si mes calculs sont exacts nous devrions recevoir un montant total qui devrait se situer autour de 1.125 (remboursement voyage) + 683 (cantine) = 1808 kr au minimum, et de 1808 +1300 (SFO) = 3108 kr au maximum et pour ceux qui ont leurs enfants à la cantine à l'année.**

Peut-être que je me trompe mais il me semble qu'il y a eu une confusion dans ce mail envoyé en mélangeant le voyage de Bornholm, la SFO et la cantine, qui sont à mon avis des problématiques différentes. Et qui auront de ce fait des solutions différentes.

Dans l'attente d'une réponse du CA, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

[Redacted signature]

[Redacted address]